

Annnonce pour le recrutement de vingt (20) Agents de Capitainerie

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement de vingt (20) Agents de Capitainerie classés à la Catégorie « Maitrise », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° de l'annonce	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
01-2026	Nador	03	Formation : Lauréat d'un établissement public des pêches maritimes. Titulaire de : Brevet de Patron de Pêche ou Diplôme de Lieutenant de Pêche; Expérience : Avoir le minimum de mois de navigation nécessaire pour l'obtention du brevet. Missions et attributions : (ci-joint, les fiches de postes) Age : Maximum 40 ans au 31/12/2026. Nationalité : Marocaine.
	Al Hoceima	01	
	M'diq	01	
	Larache	01	
	Assilah	01	
	Mohammedia	01	
	Mehdia	01	
	Casablanca	07	
	Essaouira	01	
	Boujdour	02	
Lamhiriz	01		

I. Dossier de candidature :

- Les pièces composant le dossier de candidature **scanné** sont les suivantes :
 - Une copie de la CNI originale (Recto-verso) ;
 - Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
 - Une copie du baccalauréat original (à insérer au niveau de la rubrique « مؤهلاتي العلمية ») ;
 - Une copie du relevé de navigation (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة ») (les candidats présélectionnés doivent être munis du brevet et du relevé de navigation originaux lors des épreuves écrites) ;
 - Une copie du brevet et du diplôme original (à insérer au niveau de la rubrique « مؤهلاتي العلمية ») ; Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous les documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel, ... : (à insérer au niveau de la rubrique « قرار المعادلة ») ;
 - Le dossier de candidature doit parvenir avant le 14 MAI 2026 à **23h 59min** ;
 - Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : <https://www.emploi-public.ma> . A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

II. Organisation du Concours :

- Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : <https://www.emploi-public.ma> et www.anp.org.ma ;
- Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction Capital Humain à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma.



Signé par SOUMYA ROCHDI
Directrice du Capital Humain
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 30/04/2026

<https://wps03.anp.ma/check>




Signé par EL KARAM AMINE
Directeur de la Police Portuaire
Agence Nationale des Ports
A Casablanca le 30/04/2026

<https://wps03.anp.ma/check>

